

NOTRE FONCTIONNEMENT

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :

Vous trouverez à votre disposition sur le centre :

- téléviseur et lecteur DVD,
- matériel sono et jeux de lumière (prévoyez votre musique).

Ce matériel audiovisuel ne pourra être confié directement aux jeunes et sera mis à disposition en fonction des demandes.

- un terrain Agorespace (multisports),
- un baby foot (balle non fournie),
- des tables de tennis de table (balles et raquettes non fournies),
- des boules de pétanque.

Le centre ne met pas de jeux de société à votre disposition : à vous d'en prévoir.

Vous pouvez également envisager d'emmener ballons de volley, de handball, de basketball, matériel de badminton, mais pas de foot aux alentours du chalet, l'Agorespace est là pour ça (du moins pour les séjours de printemps car en hiver, il y a la neige).

Véhicule de service : Uniquement pour des raisons exceptionnelles et urgentes (hôpital, médecin, pharmacie...), si vous avez besoin de vous déplacer, le véhicule de service du chalet pourra être mis à votre disposition par le responsable.

Téléphone : Le chalet ne possède ni cabine téléphonique ni publiphone. **Ne jamais communiquer le numéro du centre aux parents.** Si ces derniers téléphonent, nous ne pourrons pas leur passer leur enfant.

SALLE INFORMATIQUE :

Il s'agit avant tout d'un outil pédagogique. 8 postes sont reliés à Internet. **L'accès aux ordinateurs ne peut se faire par des jeunes sans accompagnement d'un adulte** pour vérifier notamment leur bonne utilisation (contrôle d'accès aux sites, jeux en réseau, installation de logiciels...).

Si, dans le cadre d'un projet, le responsable info est amené à installer des logiciels, il est obligatoire qu'il les désinstalle avant le départ du groupe.

VIE QUOTIDIENNE :

Sans qu'il soit évidemment question pour nous d'empiéter sur les domaines pédagogique et éducatif qui sont de votre seul ressort, nous vous faisons part de quelques recommandations susceptibles d'améliorer le confort, la communication, la cohabitation et la convivialité.

Les draps et taies d'oreillers sont mis à disposition du groupe dès leur arrivée mais les lits ne sont pas faits.

Les couvertures ne font pas partie du matériel pédagogique ! **Il est interdit de vous en servir pour vos activités ou animations.**

Les repas :

Les repas sont servis à table et confectionnés sur place.

- Petit déjeuner à partir de 8 heures
- 12 h 15 le midi
- 19 h 00 le soir

Il est demandé de respecter ces horaires - surtout le soir - de façon à ce que le personnel puisse terminer sa journée selon les horaires prévus.

Des pique-niques sont bien sûr possibles à condition toutefois de les anticiper et de prévenir au minimum 24 heures avant ; il en va de même pour les grasses matinées en séjours de vacances.

Nous demandons aux groupes **de débarrasser leur table** (sur un chariot mis à disposition) et **de les nettoyer après chaque repas.**

Le mobilier : le mobilier intérieur doit rester dans le chalet. Il y a des tables et des chaises prévues pour l'extérieur.

Répartition dans les chambres : Bien sûr, il vous appartient de répartir vos jeunes comme bon vous semble, à condition de respecter la répartition des chambres qui vous sera communiquée, ainsi que le nombre de lits par chambre. Si vous souhaitez accrocher une affiche sur les portes des chambres, une barrette est prévue à cet effet. N'utilisez pas de scotch : **prévoyez de la pâte à fixe.**

Les clés des chambres : En principe, nous ne remettons pas la clé de la chambre aux jeunes, sauf s'il y a dépôt d'une caution (7 €) à l'arrivée, évidemment récupérée à la fin du séjour contre remise de la dite clé. Les encadrants seront gentils de ne pas omettre de nous rendre leur clé à la fin du séjour.

Le règlement interdit strictement de fumer à l'intérieur des locaux ainsi que sur les balcons. Cette interdiction vaut pour **tout le monde**. Aidez-nous, pour des raisons de sécurité et pour l'intérêt de tous, à faire respecter cette règle. Pour les adultes qui fument, des cendriers extérieurs sont prévus.

Système de détection incendie : Le chalet répond aux normes les plus exigeantes en matière de sécurité et est équipé en particulier de divers systèmes sophistiqués de détection et de lutte contre l'incendie. Ces **systèmes** (brise-glaces, détecteurs de fumée, trappes de désenfumage, ventouses, etc...) **ne sont pas des jouets**, merci de le rappeler à vos jeunes. Attention en particulier à l'utilisation intempestive **des bombes déodorantes** qui déclenchent l'alarme.

Proscrire également les bagarres d'oreillers car dès qu'un détecteur reçoit un choc, il rend **inopérant le système général de détection** et le **coût du remplacement** est très élevé.

Il est normalement obligatoire d'effectuer à votre arrivée un exercice d'alerte incendie.

Rangement des chambres : Un minimum de rangement est nécessaire dans les chambres (au moins que les jeunes ne laissent pas traîner d'affaires par terre, avant de partir en activité) sinon, faire le ménage devient une mission impossible.

SPÉCIAL PRINTEMPS ET ÉTÉ :

LES BALCONS NE DOIVENT PAS SERVIR DE SÉCHOIRS, il est donc interdit d'y étendre du linge.

Pour des raisons d'esthétique, nous préférons qu'ils soient fleuris. Nous tâcherons, autant que faire se peut, de trouver des solutions pour faire sécher les affaires mouillées en raison des activités.

Circulation dans le bâtiment : Des salles pour les mises en tenue (qui ne sont pas les salles d'activités) sont prévues au rez-de-jardin. Il est instamment demandé aux jeunes de toujours « transiter » par ces salles en partant et surtout en revenant des activités. Six douches se trouvent à proximité de ces salles, ce qui ajoute à la commodité. Cette circulation, outre le fait qu'elle soit rationnelle, présente aussi l'avantage que les jeunes montent dans les étages en rentrant d'activité sans salir à l'excès le chalet. **Il est interdit de monter dans les chambres avec les chaussures utilisées en activité. Une paire de chaussures "d'intérieur" doit être prévue dans l'inventaire.**

Tenues vestimentaires à prévoir pour les activités : Les combinaisons pour les activités d'eaux vives sont fournies. Demandez simplement aux jeunes de prévoir **deux paires de chaussures de sport** (une qui ne craint pas l'eau, l'autre pour la randonnée et l'escalade). Prévoir également un pull en laine pour le change après les activités d'eau, shorts, tee-shirts, maillots de bain, serviettes de bain, coupe-vent. Un petit sac à dos peut être utile pour emmener un change ou pour la randonnée, ainsi **qu'une gourde**. Pour la nuit en refuge (si elle est prévue), il n'y a pas besoin de duvet.

SPÉCIAL HIVER :

Un local à chaussures est mis à disposition. **Il est strictement interdit de circuler en chaussures de ski à l'intérieur du chalet.**

Skicard : Pour accéder au domaine skiable, il faut une skicard. Nous vous fournissons celle-ci et attendons que vous nous la restituiez à la fin de votre séjour. La perte de cette skicard vous sera facturée **3 €**.

Liste à fournir : Pour la location du matériel de ski notamment, quelques jours avant le début du séjour, vous devrez nous fournir la liste des jeunes et des encadrants avec nom, prénom, date de naissance, taille, poids, pointure, niveau de ski et tour de tête (si des casques sont prévus). Cette liste nous permet de préparer le matériel et est un gain de temps à votre arrivée. Le Sauvageon ne loue pas de matériel de snow board et de ski de fond.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES :

Maison Médicale à Samoëns :	04.50.34.41.88	
Clinique de Cluses :	08 26 88 87 77	
Hôpital à Sallanches :	04.50.47.30.30	
Météo Chamonix :	08.36.68.02.74	www.chamonix-meteo.com
SNCF Cluses :	04.50.98.00.83	
Maison du Tourisme de Morillon :	04.50.90.15.76	www.ot-morillon.fr
Office du Tourisme de Samoëns :	04.50.34.40.28	www.samoens.com